

Bordereau d'adhésion Iter Vitis France



Iter Vitis France, association loi 1901, relaie à l'échelle de l'hexagone le réseau européen Iter Vitis, les chemins de la vigne reconnu par le Conseil de l'Europe en 2009 pour sa mission de valorisation des paysages culturels viticoles, témoins de notre héritage européen commun. Adhérer à ce réseau c'est s'associer à une démarche collective de partenaires locaux, porteurs de valeurs et défenseurs d'une approche culturelle, patrimoniale à visée économique.

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Agissant en qualité de :

Pour le compte de :

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Téléphone :

Courriel :

Souhaite adhérer à l'association Iter Vitis France dans le collège¹:

- Collège 1** : Institutionnels couvrant un territoire viticole ou porteur d'un élément du patrimoine viticole²
(Collectivités régionale, départementale, locale, chambre consulaire...)
- Collège 2** : Territoires labellisés «Vignobles & Découvertes»
(Structure porteuse du label de la Destination)
- Collège 3** : Structures professionnelles vitivinicoles
(Interprofession, syndicat viticole, association ou fédération de vignerons...)
- Collège 4** : Institutionnels du tourisme couvrant un territoire viticole
(CRT, ADT, Office de Tourisme, Syndicats d'Initiative...)
- Collège 5** : Structures professionnelles de l'accueil touristique répondant aux critères de certification
(Musée, Centre d'interprétation, complexe privé oenotouristique...)
- Collège 6** : Partenaires européens

¹Cocher la case du collège choisi

²Critères définis par le Comité scientifique

La cotisation annuelle, comprenant la certification de 3 sites ou éléments d'intérêt culturel, est fixée à 500€, à l'exception du collège 5 pour qui la cotisation est de 100€. Une contribution de 150€ sera demandée pour la plaque distinctive fournie par l'association.

Je déclare avoir pris connaissance des statuts de l'association et des conditions d'adhésion.

Fait à

Le

Signature et cachet

